

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Décembre 2013 à 19h30

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Mrs CANDELIER, JEUNIAUX, DUSSART, CAPRON, PROCHWICZ, POURNY, THURET, POUVREAU, RICHARD.

Etaient absents : Mmes COCAGNE, BOUSSU, COURTEAUX excusées.

M DUCROCQ, excusé, ayant donné une procuration de vote à M DEMOURY

M RIVET, excusé, ayant donné une procuration de vote à M RICHARD

Secrétaire de séance : M POUVREAU

Date de Convocation : 10 Décembre 2013

Date de la séance : 16 Décembre 2013

Affichée le : 23 Décembre 2013

Ordre du Jour :

I) Rajout d'une délibération

M DEMOURY demande le rajout d'une délibération concernant :

-Une décision modificative n° 10 : Inscription budgétaire à l'article C165 afin de rendre la caution d'un montant de 750€ aux locataires du logement n° 2 chemin de dury à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le rajout d'une délibération.

II) Approbation du compte rendu du 04 Novembre 2013

M CAPRON : Parrainage avec un village du Tibet, un travail sera fait avec l'école.

Sans autres remarques, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

19h45 : Arrivée de M POURNY

III) Délibérations :

✓Salle communale : Tarifs 2014

Présentation de M CANDELIER

Propose un nouveau tarif qui annule et remplace la délibération du 07 Octobre 2013.

Ce tarif comprend la location de la salle plus un forfait eau et téléphone. L'énergie sera facturée en supplément

Le relevé des compteurs de gaz et d'électricité sera effectué avant et après la location de la salle (sauf pour les vins d'honneur et les réunions de travail) .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, les tarifs suivants à partir du 1^{er} janvier 2014 comme suit :

Location Salle communale	Habitants Métropole	Hors Métropole	Location 25 & 31 décembre 2 salles	Vin d'honneur en semaine	Réunion travail Salle libre à 17h 2 salles	Associations Gratuit les 2 Premières fois, puis
Petite salle	260	300		120		85
Les 2 salles	400	440	590	220	180	105

Ces tarifs comprennent la consommation eau et le forfait téléphone d'urgence.

Ces tarifs ne comprennent pas l'énergie et le chauffage (Electricité et GAZ) qui seront facturés en supplément au tarif pratiqué par les fournisseurs d'énergie. Un relevé des compteurs sera effectué avant et après la location. La location du 25 et du 31 décembre est réservée pour une fête exclusivement familiale ou associative et interdite aux organismes professionnels (rappel).

✓Accueil de loisirs : Convention PEP 80

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil que le marché « Accueil de loisirs » en partenariat avec les PEP80 expire au 31 décembre 2013.

Pour l'année 2014, PEP80 propose une convention sans la réforme des rythmes scolaires avec un budget prévisionnel de 74 816.82€ comprenant les mercredis accueil journée, les petites vacances et l'accueil de l'été.

Avec la subvention du Conseil général pour les emplois solidaires, il est possible de ramener la somme totale estimée à environ 66 000€.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des membres présents la convention année 2014 proposée par PEP80.

Le conseil municipal autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Investissements : Report de crédits sur 2014

Présentation de M DEMOURY

Au regard du budget investissement 2013, notamment aux travaux en cours, monsieur le Maire propose les reports de crédits suivants :

Article : Invest /Dép	Opération	Désignation	Montant à reporter
202	75	Plan Local Urbanisme	488.00
21316	103	Ossuaire	5 000.00
2121	95	Préservation chemins ruraux	8 852.00
2313	115	Création lieu de vie Atelier municipaux	28 101.00
2315	116	Mairie : Achat radiateurs	3 000.00
TOTAL			45 441.00

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent les reports de crédits nommés ci-dessus pour un montant de 45 441.00€.

✓Transfert de compétence à FDE80 : Maîtrise d'ouvrage et accès à l'énergie

Présentation de M DUSSART

Qui expose au conseil municipal les services complémentaires que propose la Fédération Départementale d'Energie de la Somme dans le cadre de l'éclairage public.

Rappelle que la commune a transféré à la Fédération sa compétence d'entretien et de maintenance de l'éclairage public.

La Fédération propose aux communes qui le souhaitent d'exercer d'autres prérogatives :

- La maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public.
- L'achat d'énergie

Si la Fédération est maître d'ouvrage des investissements, la commune n'aurait plus à déboursier que sa participation sur le montant hors taxes des travaux, la TVA et les aides étant avancés par la Fédération. Même si la responsabilité de réaliser les travaux incombe à la Fédération, la commune garde la maîtrise des décisions d'investissements, les travaux devant faire préalablement l'objet d'une décision concordante de la commune et d'un accord de financement de la commune sur sa contribution.

La Fédération propose de régler l'achat d'énergie à la place de la commune, afin de pouvoir contrôler, à l'aide de ses outils informatiques, la bonne adéquation entre énergie nécessaire et énergie facturée et optimiser les contrats et réglages des armoires de commandes.

Pour gérer cet achat d'énergie et régler les factures, la Fédération demandera une contribution correspondante au montant des factures d'électricité payées par la Fédération pour les comptages affectés à l'éclairage de la commune, le recouvrement s'effectuant en deux fois par an à terme échu.

M DUSSART présente au conseil le règlement sur les conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence éclairage public par la Fédération adoptées par le comité de la Fédération.

Par la FDE80, il est possible d'obtenir un diagnostic des bâtiments communaux.

M THURET explique sa gêne de prendre une décision en décembre 2013 qui engagera la municipalité à long terme. Il est pour le transfert de la compétence de la maîtrise d'ouvrage et accès à l'énergie mais préfère s'abstenir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 10 voix pour et 2 abstentions :

- Décide de transférer sa compétence maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public à la Fédération,
- Donne son accord pour que la Fédération, dans le cadre de la compétence entretien et maintenance gère l'achat d'énergie électrique,
- Approuve le règlement sur les conditions d'exercice de la compétence éclairage public par la Fédération qui se substitue aux documents contractuels préalablement existants,
- Autorise Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à ce transfert de compétence.

✓Décision modificative n° 10

Présentation de M DEMOURY

Monsieur le Maire explique que suite au déménagement de Mme LEFEVRE et M MONTIGNY du logement au n° 2 chemin de Dury à Vers sur Selle, la caution doit être rendue mais les crédits à l'article 165 ne sont pas inscrits au budget primitif 2013.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité des membres présents l'inscription budgétaire de :

Montant total de 750€ TTC prélevé en fonctionnement au C 61522

Affecté au C023 (Virement à la section d'investissement)

Affecté au C 021(Virement de la section de fonctionnement)

Affecté en Investissement au C 165 (Dépôts et cautionnement rendue)

IV) Informations Vers sur Selle

• Point sur les travaux de Vers Sur Selle

→ Présentation de M DUSSART

-Logement chemin de dury

Le logement communal sera loué à partir du 1^{er} janvier 2014 pour un loyer mensuel de 800€ par un jeune couple avec un enfant. Le bail a été établi sous seing privé.

Le problème d'humidité est résolu et la fuite au chéneau est réparée.

-Illuminations de Noël

31 illuminations dont 14 nouvelles ont été installées avec des lampes LED pour une consommation réduite.

-Eclairage public : horloge

Pose d'une horloge au transformateur, rue André Batteux.

-CPIE

Les agents sont intervenus en novembre, ont posé des gravillons dans le cimetière et ont nettoyé des chemins du programme de préservations des chemins ruraux et ont enlevé deux arbres à l'angle de la rue Dufour.

Les marronniers situés rue de l'église seront abattus lors de la prochaine intervention du CPIE.

-Dossier Loi sur l'eau

Avons reçu le dossier concernant la réfection du pont et le démontage des ouvrages.

Les travaux commenceront peut-être en automne 2014.

-Plan Local d'Urbanisme

L'enquête pour la modification simplifiée du PLU est lancée et se terminera le 30 décembre.

V) Informations Vers sur Selle

→ Présentation de M DEMOURY

-Courriers

Lecture du courrier de la Ste Bouygues qui propose une clé 4G permettant un débit plus important.

Lecture du courrier de M Claude ISEBE du 20 novembre concernant un audit partiel du territoire.

-Chants de Noel de l'école

Avons reçu une invitation pour assister aux chants de Noel le vendredi 20 décembre à 18h à Bacouel sur Selle

-Communauté de communes du Canton de Conty

Une réunion a eu lieu le lundi 9 décembre à propos de la modification des rythmes scolaires mais aucun projet n'a été arrêté pour l'instant. Une réunion est prévue le mercredi 8 janvier avec les institutrices.

-Percepteur

Lecture du courrier du Percepteur concernant le non- paiement de l'indemnité 2013.

- Conseil Général

Lecture du courrier concernant l'appel à projet pour le centenaire de la première guerre mondiale, des aides peuvent être obtenues sous certaines conditions.

- Enseignement privé

L'Union Départementale des Organismes de Gestion de la Somme a envoyé un avis d'appel de fonds d'un montant de 1595.76€ concernant 4 enfants en école privée.

-Aide alimentaire du Canton de Boves

M LEBLAN remercie la commune et plus particulièrement le CCAS pour l'aide apportée dans le cadre de la collecte organisée dans le village.

-Plan Local d'Urbanisme

Lecture du courrier de M DUBOIS, Sénateur, à propos du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

-Logement de la SIP

Libération d'un logement rue de Conty au 15 janvier 2013, le loyer s'élève à 570€.

-Vœux du Maire

Auront lieu le mardi 21 janvier à 19h à la salle communale.

VD Questions diverses

Tour de table

✓M JEUNIAUX

- Repas du CCAS

Il y avait 90 personnes au repas du CCAS du 24 novembre à la satisfaction de tous. L'animation musicale sera toutefois à revoir.

- Parrainage d'un village du Tibet

Une réunion est prévue le 18 décembre avec le comité de parrainage.

✓M CANDELIER

- Téléthon

Le montant de la collecte s'élève à 573.25€. Remerciements à toutes les personnes ayant participé aux animations.

- Amiens Métropole

Nous avons reçu la première facture d'eau établie par Amiens métropole. La période porte sur 9 mois de consommation contre 6 mois habituellement.

- Spectacle de Noel

Le spectacle de Noel organisé par le Comité d'animation, l'ESV et la commune aura lieu le mercredi 18 décembre à la salle communale

- Noel des agents

Aura lieu le mardi 17 décembre à 17h30 à la mairie

- Travaux

Des riverains de la côte de Vers demandent de faire goudronner le trottoir menant à Saleux et à l'arrêt de bus
Une demande a été faite auprès des services d'Amiens Métropole qui étudie le dossier.

✓M CAPRON

- CPIE

Réunion du comité de pilotage le 28 novembre à propos du bilan des activités de l'année 2013.

- Rapport sur l'enquête publique du Plan de Déplacements Urbains

Cela consiste en un recueil des questions posées dans le cadre de l'enquête publique.

✓M POURNY

- Radar pédagogique

Possibilité d'obtenir en prêt un radar pédagogique par la Préfecture

✓M POUVREAU

- Tour de Vers

Manque l'article de l'école.

IV) Informations Amiens Métropole

→ Présentation de M DEMOURY

- Médiathèque

Les travaux concernant l'abri de l'escalier de la médiathèque ont été réalisés ainsi que les peintures sur les boiseries.

- Tramway

Le bilan de concertation publique est disponible en mairie.

- Plan prévention du bruit

Un document est consultable en mairie.

✓M CANDELIER

- Commission des finances Amiens Métropole

Le 28 novembre, présentation des orientations budgétaires 2014 lors de la commission finances d'Amiens Métropole.

✓M DEMOURY

→ Réunion de Conseil

Les prochaines réunions de Conseil auront lieu les :

- **Lundi 13 Janvier 2014 à 19h30**
- **Lundi 03 Mars 2014 à 19h30**

Sans autre question des membres du Conseil municipal, Monsieur le Président lève la séance à 22h15